

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2026-27**

Nombre de Conseillers en exercice : 19

Présents : 19

Votants : 19

**OBJET : Création d'un poste non permanent pour un accroissement temporaire d'activité**

**L'an deux mille vingt-six, le vingt-neuf avril, à 19 heures 00,**

Le Conseil Municipal de la Commune de **GRENAY**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en mairie, sous la présidence de Mme Christine FASSINOT, Maire.

**Date de convocation du Conseil Municipal : 23 avril 2026**

**Membres :** Christine FASSINOT, Didier VERGNAIS, Annick TRABON, Franck THIMONIER, Annick BOUTIN, Patrick LUYAT, Odile BOITTE, Armelle VALETTE, Daniel GROS, Nathalie ROCLE, Christophe JAS, Raphaël DONJON, Priscilla TRAMBLAY, Mélanie KOZLOWICZ, Ludovic MINCHELLA, Romain PLOCH, Enza MILITI, Frédéric ABADIE, Myriam KACI.

**Procurations :**

**Secrétaire de séance :** PLOCH Romain

Vu l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale qui dispose que les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ;

Vu la loi du 26 janvier 1984 prévoit limitativement les possibilités de recours à des agents contractuels et notamment son article 3-2 (vacance temporaire d'emploi dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire) ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Il convient de créer un poste non permanent pour un accroissement temporaire d'activité (Art. 3 al.2 de la loi n°84-53) comme suit :

Filière	Grade	Fonction	Nbre de postes	Période
Administratif	Adjoint technique	Assistant administratif et comptable	1	Du 1 <sup>er</sup> septembre 2026 pour une durée de 1 an

Madame le Maire précise que la rémunération sera fixée par référence à l'échelle indiciaire du grade d'adjoint administratif territorial.

Après en avoir délibéré, **le Conseil Municipal, à l'unanimité**, DECIDE

- de créer le poste selon les modalités indiquées ci-dessus,
- d'autoriser Madame le Maire à signer tous documents se rapportant à cette affaire,
- que les crédits sont prévus au budget

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus

Pour copie conforme :

Au registre sont les signatures.

En Mairie, le 29 avril 2026

**Le Maire,**



**Christine FASSINOT**